



VULBENS
Pays du Vuache

LES ÉCHOS

EN BREF

Rencontre des Aînés

AU VILLAGE

**Notre commune
reçoit sa deuxième fleur !**

GRAND FORMAT

**Retour sur les réunions
de quartier**

Édito



Florent BENOIT

Maire de Vulbens
Président Communauté
de Communes du Genevois
Président du Syndicat
Intercommunal Pays du Vuache

**Chères Vulbensoises,
Chers Vulbensois,**

La fin de l'année 2024 approche et c'est l'occasion de revenir sur les projets réalisés et ceux en cours dans notre belle commune, ainsi que de vous inviter à participer activement aux différentes actions portées par la commune ou les associations, pour un avenir toujours plus agréable.

Nous avons eu le plaisir de nous rencontrer lors des traditionnelles réunions de quartier pour échanger sur votre quotidien et ce qui se passe au plus près de chez vous. Ces moments sont essentiels pour construire ensemble le futur de Vulbens. Vous trouverez les réponses à vos questionnements dans le « grand format » de ce bulletin.

Dans les points les plus importants, il est à noter :

- L'ouverture de la voie de mobilité douce qui renforce la sécurité et l'accessibilité pour les modes de déplacement actifs entre Vulbens et Valleiry. Un aménagement important pour notre commune et notre environnement.
- Nous avons également lancé une importante plantation d'arbres afin de valoriser notre patrimoine naturel et rendre notre village encore plus agréable.
- Les entrées du village sur la RD1206 ont été embellies avec notamment l'installation du pressoir qui avait été offert par la famille Gay à la commune, un geste symbolique qui enrichit notre identité locale.
- La mise en place d'un nouveau panneau d'affichage à l'entrée de La Fontaine et le reconditionnement des panneaux du centre ECLA, facilite l'accès à l'information pour tous.
- L'aire de jeux est complétée par la construction d'une guinguette plus durable qui a pu être mise en service dès cet été. Un espace sanitaire, ainsi que des outils à destination des vélos pour les cyclistes qui parcourent la Via Rhôna seront installés en début d'année.

Nous avons obtenu une 2e fleur au label des Villes et Villages Fleuris. C'est une reconnaissance de la qualité de vie et de notre engagement en matière de développement durable et de valorisation de notre cadre de vie. Un grand merci aux élus et services qui ont permis l'obtention de cette belle récompense.

De nombreux retours nous ont été faits concernant la vitesse excessive des véhicules, amplifiée par le trafic de transit entre Annecy et le Pays de Gex. Ce problème

est particulièrement accentué par certains livreurs d'une grande plateforme de vente en ligne, ce qui nous préoccupe fortement. Conscients des risques, nous travaillons avec la Police Municipale et la Gendarmerie pour renforcer les actions de régulation. À ce jour, de nombreuses amendes ont déjà été délivrées, mais nous savons qu'il est nécessaire d'aller encore plus loin.

Ainsi, nous allons lancer un nouveau plan de circulation, travaillé par la commission travaux/ mobilité de la commune. Ce plan sera testé dans les prochaines semaines, ce qui nous permettra de mesurer l'efficacité des mesures mises en place et de procéder à des ajustements en fonction des retours de terrain. L'objectif est de réduire la vitesse et d'éviter le trafic hors des routes départementales.

Vos retours seront précieux, qu'ils soient positifs ou critiques. Ils nous aideront à affiner ces propositions et à construire, avec vous, des solutions durables et équilibrées.

Dans le prolongement de nos efforts pour améliorer notre quotidien à Vulbens, je souhaite partager avec vous une actualité importante concernant notre territoire. Pierre-Jean Crastes a souhaité quitter ses fonctions de Président de la Communauté de Communes du Genevois. C'est avec honneur que la majorité des élus du Conseil Communautaire m'a accordé leur confiance pour lui succéder. Cette reconnaissance témoigne de la volonté des élus de notre territoire de travailler ensemble avec le même dynamisme que celui que nous avons mis en œuvre à Vulbens.

Je tiens également à saluer celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour renforcer les liens entre habitants. Un grand merci à toutes les associations qui font vivre notre commune. Votre engagement est précieux et contribue à renforcer le tissu social de Vulbens.

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons enrichi nos décorations pour offrir à tous, et surtout aux plus jeunes, la magie et l'esprit de Noël. Tout en veillant à limiter les coûts et l'impact énergétique avec des décorations 100% LED reconditionnées, ces choix permettent de concilier féerie et responsabilité.

Enfin, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et de ceux qui vous sont chers. Nous vous donnons rendez-vous le 18 janvier 2025 pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux, un moment privilégié pour échanger et partager nos projets pour l'année à venir.

EN BREF p. 04

Fête de l'Automne	p.05
Compétition équestre par Vulbens Eventing	p.06
Rallye Bugatti Motors Addict Léman	p.07
Nouvelle saison, nouvelle guinguette !	p.07
Sortie des Aînés	p.08
Rencontre des Aînés	p.08
Cérémonie du 11 Novembre	p.09
Extraits des Conseils Municipaux	p.10

AU VILLAGE p. 12

Syndicat Intercommunal du Vuache	p.12
Notre commune reçoit sa deuxième fleur !	p.14
Savez-vous planter des choux... à la mode	p.15
La rentrée scolaire	p.15
Voyage scolaire à Paris	p.15
Les news de l'APE du Lynx	p.16
Travaux de voirie et marquage au sol	p.16
Inauguration de l'extension du restaurant scolaire	p.17
Un ruban noir pour une voie verte	p.18

GRAND FORMAT p. 20

RENCONTRE p. 25

AGENDA & INFOS p. 26

Sommaire



Directeur de publication : Florent Benoit

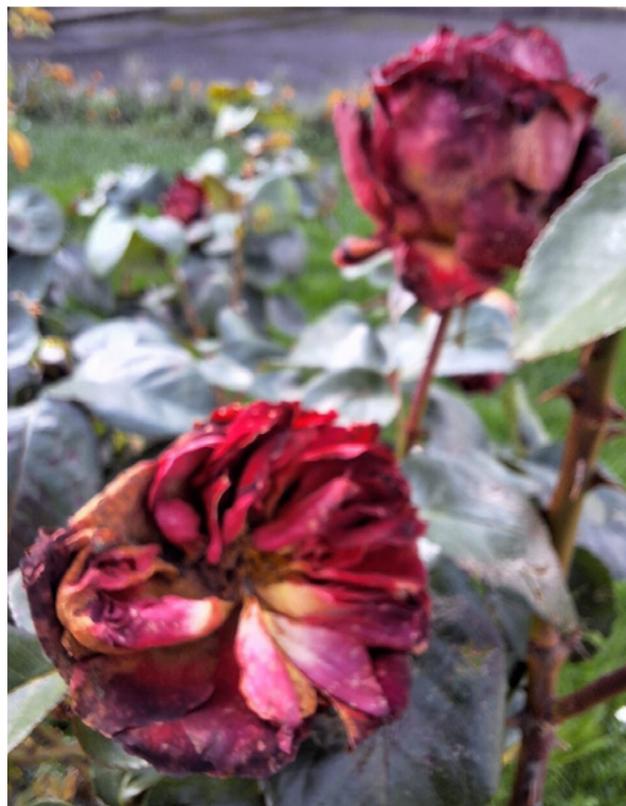
Photos : Maire de Vulbens, APE du Lynx, SIV, L'accorderie du Genevois, Syndrome de Williams

Conception : Agence Waouh

Impression : Repro Léman

Tirage : 900 exemplaires

En bref



Fête de l'Automne

Nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau la traditionnelle fête de l'automne, mais pour la première fois sur le site de la « Guinguette » ou « Gorillette » pour certains.

Nous sommes ravis de constater que ce genre de manifestation attire encore et toujours un grand nombre de personnes. Cela nous motive et nous encourage à continuer à vous proposer des sorties familiales.

C'était également l'occasion de présenter au public un alambic en activité. Nous tenons à remercier Patrick Liard pour sa venue et sa disponibilité.

Le pressoir était aussi de la partie pour la production sur place du « vrai et pur » jus de pommes : un délice incontournable, mais attention aux abus !

Les châtaignes grillées du Vuache n'auraient pas pu manquer à l'appel.

Cette fête fût aussi l'occasion de mettre à l'honneur les saveurs du terroir ; les diots et les atriaux qui ont ravi les papilles des grands et des petits.

Un grand merci d'avoir répondu présent en grand nombre, malgré une météo maussade.

Les travaux d'aménagement, dont le site de la Guinguette a bénéficié cette année, ont incité plus de la moitié des gens à rester sur place pour consommer leur repas. Bravo aux téméraires !

Entre les plats chauds et les snacks, ce sont pratiquement 300 repas qui ont été servis.

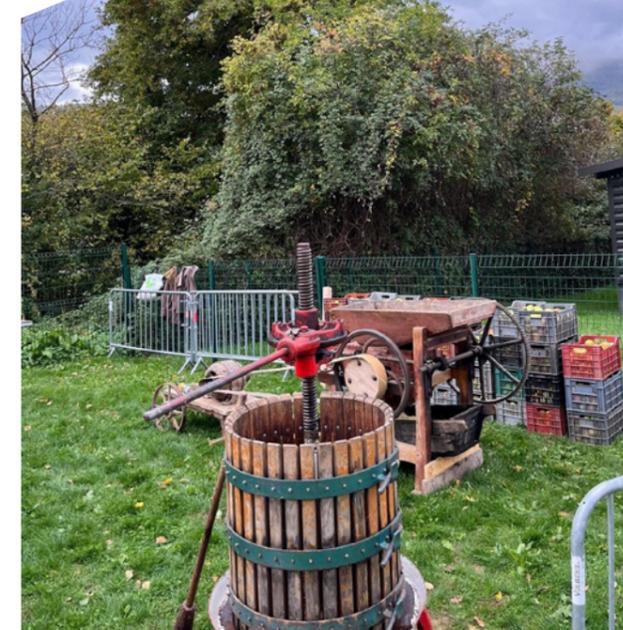
Vos retours ont été très positifs, et beaucoup ont déjà hâte de revenir l'année prochaine.

Nous sommes très reconnaissants envers tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cet événement un succès.

Nous comptons sur vous et votre présence pour faire vivre notre beau village.

À bientôt.

L'association Vulbens en fête





Retour à la compétition équestre avec la nouvelle association Vulbens Eventing !

Le dimanche 20 octobre dernier a marqué le retour des cavaliers et de leurs montures sur le terrain des Ecuries de Vulbens à l'occasion d'un concours de Derby Cross.

Le Derby Cross est un parcours combinant des obstacles mobiles (CSO) et des obstacles fixes (Cross). Contrairement au Derby classique, qui se déroule sous les règles du CSO, le Derby Cross est régi par le règlement du Concours Complet d'Équitation et consiste en un parcours de cross incluant quelques obstacles mobiles. On y retrouve ainsi des obstacles fixes (représentant au moins 50 % du parcours), avec ou sans barre, tels que des troncs d'arbres, des haies, des fossés, des buttes, des plans d'eau, des contres-hauts, des contrebas, etc., ainsi que des obstacles entièrement mobiles.

L'évolution se fait sur un terrain varié, pour le plus grand plaisir des chevaux et des cavaliers. Les parcours varient généralement entre 1 et 2 kilomètres, selon la catégorie et le niveau de la compétition.

Une centaine de cavaliers et environ deux cents spectateurs et accompagnants se sont retrouvés sous un soleil automnal pour prendre part à cette toute première édition.

Les parcours, à la fois justes et techniques, ont été soigneusement élaborés par les officiels de compétition notamment Julien Liaud, chef de piste. L'équipe organisatrice toujours présente sur le terrain, a su faire preuve d'un professionnalisme exemplaire, soutenue par des bénévoles infatigables et souriants, du lever au coucher du soleil.

À noter également, tout au long de la préparation et lors de la réalisation le jour J, le soutien de Jeanne Bettinger (monitrice aux écuries de Vulbens) et de Maryn & John Descombes (propriétaires des écuries de Vulbens).

Vulbens Eventing a brillamment réussi son pari en organisant un derby de qualité exceptionnelle qui a ravi tous les participants et spectateurs.

Les retours des participants ont été unanimes : l'organisation, la bonne humeur ambiante, les rencontres enrichissantes avec les bénévoles, ainsi qu'une restauration de qualité ont fait de ce derby une réussite totale.

Ce premier concours a coché toutes les cases du succès et laisse présager de belles choses pour l'avenir.

Bravo à toute l'équipe pour cette superbe journée et merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ce derby un moment inoubliable.

L'association Vulbens Eventing



Rallye Bugatti Motors Addict Léman

Sous un magnifique soleil de fin d'été, le Rallye Bugatti a fait escale à Vulbens le samedi 31 août dernier.

Soixante voitures de prestige, anciennes et récentes, se sont arrêtées en matinée et dans l'après-midi. De nombreux visiteurs se sont rassemblés pour admirer la mécanique de ces bolides d'exception et approcher de près ces voitures légendaires. Parmi les heureux propriétaires, Caroline Bugatti, petite-fille d'Ettore Bugatti, était présente pour l'événement.

La pause café et le verre de l'amitié ont eu lieu au Bar Restaurant Gouverneur, où Jeanine, aidée de ses filles, a pu rafraîchir les participants dans une ambiance joyeuse et conviviale.

La municipalité se réjouit de pouvoir perpétuer cet événement, symbole du bien-vivre ensemble et de la convivialité si chers à notre village.



Nouvelle saison, nouvelle guinguette !

Cette saison 2024 aura été particulièrement spéciale, car c'était celle de l'inauguration d'une nouvelle guinguette 100 % permanente.

La conception et la réalisation de ce projet sont le fruit d'un travail collaboratif entre bénévoles, Mairie et professionnels ayant pour objectif la création d'un lieu donnant satisfaction autant à la clientèle qu'aux personnes qui travaillent sur le site.

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, contribuant ainsi à faire connaître ce lieu convivial et accueillant au cœur du village de Vulbens. Enfants, parents, grands-parents, amis... tous se sont retrouvés pour profiter des concerts et diverses animations !

L'été 2024 s'est déroulé sous le signe de la bienveillance, de la bonne humeur et de la joie ! Malgré une année marquée par la pluie, c'est avec l'aide des APE et de nombreuses autres associations locales que la guinguette a pu ouvrir tous les week-ends. Car oui, la guinguette représente beaucoup de travail, que vous avez su récompenser en étant présents chaque soir !

Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles de la Gorillette, leur investissement. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Ils donnent de leur temps et de leur énergie pour que clients et associations prennent autant de plaisir à servir qu'à être servis.



Sortie des Aînés

Malgré le temps très pluvieux des derniers jours, ce samedi 21 septembre a l'air de commencer dans des circonstances favorables. Rendez-vous matinal devant le centre ECLA où nous attendent deux cars apprêtés pour la journée.

7h30 départ pour environ deux heures de route, avec à bord 74 passagers, 3 accompagnants et nos deux chauffeurs.

Nous arrivons sans encombre et sous un beau soleil, devant la gare de Romanèche-Thorins, commune située dans le département de Saône-et-Loire.

Mais c'est plus précisément au Hameau Duboeuf que nous nous rendons, 1^{er} parc à thème sur la vigne en Europe.

Nous allons découvrir tout au long de la journée, le musée, remonter le temps dans les caves d'un vigneron nous contant l'histoire de la vigne.

Découvrir les terres du vignoble en compagnie d'illustres personnages tels que Paul Bocuse ou Bernard Pivot. Survoler à dos d'abeilles les magnifiques paysages du Beaujolais et du Maconnais....

Vient ensuite le moment de la dégustation, attendue et appréciée, suivi d'un bon repas, dans une salle où un magnifique limonaire des années 1900 aura fait sursauter quelques hôtes tout en apportant une touche festive.

Enfin, petit passage par la boutique, dernière immersion dans l'histoire du cabaret l'impérial situé dans l'ancienne gare. Quelques rafraîchissements sur la terrasse ombragée du hameau et nous repartons ravis de cette belle journée pour un retour très calme vers nos foyers respectifs, le ventre bien rempli et le souvenir d'un bon moment passé ensemble.



Rencontre des Aînés

Après la trêve estivale, nous avons repris le jeudi 26 septembre les après-midi jeux, avec quelques nouvelles personnes. L'effectif étant devenu très restreint, un petit tour de table pour informer de ces deux après-midi mensuels lors de la sortie, nous laisse espérer une continuité de ces demi-journées de partage. N'hésitez pas à nous rejoindre de temps en temps. Les prochaines dates à noter :

JEUDI 05/12 — 19/12
09/01 — 23/01



Retour sur la Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre dernier, la commune a rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.

Nombreux étaient les habitants rassemblés autour du Monument aux Morts pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. La cérémonie a rassemblé les Anciens Combattants, les sapeurs-pompiers du Vuache ainsi que des élus de Vulbens et des communes voisines.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

Extraits des Conseils Municipaux

Avenant à la convention d'occupation des locaux du groupe scolaire de Vulbens à la MJC

Depuis septembre 2023, l'accueil de loisirs géré par la MJC du Vuache se déroule dans les locaux du groupe scolaire de Vulbens. Suite à l'achèvement des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire, ce nouvel espace peut désormais également être mis à disposition de la MJC.

Ainsi, lors de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2024, la modification de la convention d'occupation des locaux entre la MJC et la commune a été adoptée à l'unanimité. Cette décision permet à la MJC d'utiliser le restaurant scolaire pour ses activités, élargissant ainsi les infrastructures disponibles pour les jeunes de la commune.

Gestion mutualisée des équipements sportifs du Collège du Vuache

Concernant les équipements sportifs et la salle polyvalente du collège du Vuache, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité un avenant pour prolonger la convention de gestion mutualisée avec le Département, la commune et la Communauté de Communes du Genevois.

Cette convention, qui organise l'utilisation partagée des infrastructures, avait initialement été mise en place pour une année scolaire. Cependant, des retards d'utilisation ont empêché l'obtention de toutes les données de coûts nécessaires (énergie, maintenance, nettoyage, etc.) pour évaluer les frais de fonctionnement.

La prolongation de cette convention est donc actée jusqu'au 31 décembre 2024, pour permettre un bilan plus complet et ajuster les coûts partagés entre les partenaires.

Partenariat avec les Transports Publics Genevois : une offre pour les habitants de la commune

Grâce à ce partenariat, les habitants de Vulbens peuvent bénéficier d'un rabais de 100 € sur deux types d'abonnements annuels, du 15 juillet au 19 décembre 2024 :

- Abonnement annuel Local (zone 230) : accès aux lignes M, N 80, 272 ainsi qu'aux trains entre Saint-Julien et Valleiry.
- Abonnement annuel Léman Pass (zones 10 + 230) : accès complet aux lignes TPG, incluant bus, tram, train, et mouettes genevoises dans tout le canton de Genève, en plus de la zone 230.

Les résidents intéressés peuvent faire leur demande de contribution communale à partir du 15 juillet 2024. Une fois leur demande validée, ils auront jusqu'au 31 décembre 2024 pour finaliser l'achat de leur abonnement.



Règlement intérieur des services périscolaires

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion des regroupements pédagogiques pour les écoles maternelles et élémentaires est revenue sous la responsabilité de la commune. À ce titre, le Conseil Municipal a adopté, lors de sa dernière séance, un nouveau règlement intérieur pour les services périscolaires, destiné aux familles.

Ce règlement s'applique dès l'année scolaire 2024-2025 et les suivantes. Monsieur le Maire est ainsi autorisé à signer les documents nécessaires pour mettre en œuvre ce règlement.

Soutien aux projets éducatifs : une subvention de 5000 € pour l'école

Chaque année, la commune apporte un appui financier à l'école, permettant de couvrir les coûts liés aux projets éducatifs.

Le Conseil Municipal a ainsi approuvé l'attribution d'une subvention de 5000 € pour l'année 2024, destinée à financer divers projets pédagogiques et sorties organisées pour l'ensemble des classes.

Étude de Programmation Urbaine

Face au développement immobilier croissant et ses impacts sur le cadre de vie de Vulbens, le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude de programmation urbaine pour structurer et maîtriser l'aménagement du centre. Lors de la séance du Conseil, il a été décidé d'attribuer cette mission au groupement composé de BURO ARCHITECTES et PROFILS ETUDES. **(cf grand format, page 20)**

Le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché pour un montant de 62 250 € HT pour la tranche ferme, et de 12 000 € HT pour la tranche optionnelle.



Au village

ENVIRONNEMENT |

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE



2024, une année de transition pour le SIV !

2024 restera comme une année charnière pour le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), puisqu'elle marque à la fois la fin de l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », reprise au 1er janvier 2025 par la Région Auvergne Rhône-Alpes, et la fin du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois ». Ce programme d'actions d'une durée de six ans, porté par le SIV et l'Etat de Genève, a permis de réaliser de très nombreuses actions en faveur du patrimoine naturel, en France comme en Suisse. Il a été soutenu financièrement par le Département de la Haute-Savoie (CD74), le Fonds Electricité Vitale Vert (Suisse) et la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB).

La perspective d'un nouveau Contrat de Territoire 2025/2027 est à l'étude.

Mais 2024 correspond aussi à la mise en place d'un nouveau Schéma Directeur de la Randonnée, qui va permettre au territoire de renforcer son offre en matière de promenades et de randonnées, pour les marcheurs, les vététistes et les cavaliers. Le CD74 accompagnera le Pays du Vuache pour le maintien d'un service public de qualité, avec l'entretien du réseau de sentiers existant, le renouvellement du mobilier de balisage, la création de nouveaux parcours, la valorisation des itinéraires, etc.

Pour refermer la page sur cette année un peu atypique, nous vous proposons ici de revenir sur quelques événements qui ont marqué 2024.

Taille des arbres fruitiers :

La saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels haute-tige du territoire s'est déroulée du 4 au 29 mars. Elle a été assurée par l'équipe technique spécialisée du Syndicat Mixte du Salève (Fabrice Bovagne, Samuel Bois et Alexis Jeanningros), mise à la disposition du SIV. 115 arbres fruitiers ont été taillés en 2024, dont 60 pommiers et 37 poiriers. En 26 ans d'actions, c'est 2 872 interventions qui ont été réalisées chez 280 propriétaires différents !



Entretien des sentiers balisés :

Les événements météorologiques inhabituels de 2024 (violentes bourrasques de vents, précipitations abondantes, etc.) ont contraint les agents du SIV à intervenir régulièrement sur les chemins pour garantir leur accessibilité : tronçonnage des arbres tombés en travers, débroussaillage de la végétation ligneuse envahissante, fauchage des zones enherbées, etc.



La saison estivale a également été propice à la réalisation d'aménagements plus conséquents : sécurisation de la portion du « Tour du Vuache » située en face du Fort l'Ecluse, réfection du départ du GR « Balcon du Léman » à Chaumont, travaux sur le GR « Saint-Jacques de Compostelle » au Pont du Pissieu (Le Malpas / Chaumont), etc.

Animations dans les espaces naturels :

Quelques sorties ont été organisées cette année, pour permettre à la population et aux scolaires de découvrir (gratuitement) les sites gérés par le SIV :

- Le samedi 6 avril, Jacques Bordon de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Semine (SEPNS) et Christian Prévost de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont accompagné une vingtaine de participants pour une sortie découverte de la floraison printanière sur le Massif du Vuache.



- Le 24 juin et le 2 juillet, Luc Mery de l'association de protection de la Nature « Apollon74 » a proposé deux animations au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry), pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune.



Gestion des milieux naturels :

De nombreux chantiers participatifs ont été organisés en 2024, en collaboration avec l'association Apollon74 et la Fondation SOMFY : chantiers de débroussaillage pour maintenir les milieux ouverts, chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc. Ce mode de gestion permet d'une part de réaliser les travaux d'entretien à moindre coût, et d'autre part de sensibiliser les bénévoles à la nécessaire intervention du SIV, pour conserver la qualité des milieux naturels gérés.



Aménagement du territoire :

Huit panneaux d'information ont été installés sur le nouvel observatoire de la faune sauvage situé à Cologny (Vulbens). Ceux-ci présentent le Marais de l'Etournel et la diversité des oiseaux et grands mammifères que l'on peut observer dans ce secteur.



Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

| ENVIRONNEMENT |



Notre commune reçoit sa deuxième fleur !

Le 12 septembre dernier, Monsieur le Maire, les membres de la Commission environnement ainsi que les équipes techniques ont accueilli avec enthousiasme le jury « Villes et Villages fleuris » dans le cadre de l'attribution de la deuxième fleur pour notre commune. Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre travail collectif a été récompensé et que notre commune a officiellement reçu cette distinction !

Ce label ne se limite pas à des critères esthétiques ; il prend également en compte des éléments essentiels tels que l'écologie, le bien-vivre ensemble et la gestion durable de nos espaces communaux. Lors de leur visite, le jury a évalué plusieurs aspects de notre gestion environnementale, comme les méthodes de tonte respectueuses de la biodiversité, l'aménagement des espaces de jeux, et les initiatives locales qui renforcent le lien social entre les habitants. Après l'obtention de la première fleur, cette deuxième distinction souligne les efforts constants de notre commune pour répondre aux exigences élevées de ce label.

Grâce à cette reconnaissance, notre commune confirme son engagement pour un environnement agréable et respectueux, en accord avec les standards actuels. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite !

| ENVIRONNEMENT |

Coupe des arbres malades

Une coupe sanitaire pour préserver la forêt communale de Vulbens. Les effets du changement climatique entraînent des dépérissements sans précédent sur tout le territoire national. Canicule, sécheresse, parasites... la forêt de Vulbens n'est pas épargnée. Pour favoriser la résilience de la forêt et son renouvellement, une coupe d'arbres dépérissants de 2.5 hectares pour environ 700m³ est programmée cet hiver.

Les peuplements d'épicéa souffrent des attaques de scolytes, un petit coléoptère dont la prolifération est favorisée par les températures élevées. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée des arbres.

Lorsqu'un foyer apparaît, il faut rapidement récolter les arbres atteints pour limiter la dépréciation du bois et assurer son usage dans la filière bois bas carbone. Certains arbres morts seront conservés en faveur de la biodiversité.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts, une coupe des épicéas condamnés sera réalisée de Décembre à Mars. Pour des raisons de sécurité, le chantier sera interdit au public. Les grumes de bois seront placées en bord de route, pour ensuite être transformées par les scieries locales.

Une remise en état est toujours prévue en fin de chantier. Certaines branches issues des bois enlevés, appelées rémanents, sont laissées au sol pour le nourrir en sels minéraux, nécessaires à la croissance des arbres.

Et après ?

Les simulations climatiques montrent que les principales essences de la forêt française seront de moins en moins adaptées à leur zone géographique actuelle.

Dans le cas de la forêt de Vulbens, l'épicéa et le frêne commun sont les premiers touchés. Ces dernières années ; des dépérissements inquiétants sur l'ensemble du massif du Vuache sont également constatés sur des sapins pectinés et des hêtres.

Pour reconstituer la forêt de Vulbens dans le canton de Tir-cul, les forestiers réalisent un diagnostic détaillé afin d'identifier des essences adaptées au climat futur, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques et l'outil ClimEssences. Le forestier proposera à la commune un choix d'espèces en prenant en compte le sol, le climat futur, la réserve en eau et les enjeux de biodiversité du site du Vuache.

Pour l'ONF et la commune de Vulbens, tout l'enjeu est de conserver une forêt en bonne santé, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de fixation de carbone ainsi que ses autres fonctions écologiques, économiques, et sociétales.

| ENVIRONNEMENT |

Les jardins partagés, où en est-on ?

La création en devenir de l'association « **Les jardins au naturel de la Fraxinelle** » sera en charge de la gestion des jardins partagés et du suivi des projets. Les membres pourront, dès début 2025, commencer à s'approprier le terrain en délimitant les parcelles, en préparant les sols, et en participant à diverses activités liées au lancement de ce nouvel espace.

Un point d'eau sera mis à disposition et des coffres individuels permettront de ranger les outils nécessaires à la culture des différents fruits et légumes.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt et profiter de votre propre production dès l'été 2025, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Vulbens (contact@vulbens.fr ou par téléphone), qui vous mettra en relation avec l'association « **Les jardins au naturel de la Fraxinelle** ».

Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour suivre l'avancée de ce beau projet.



| ÉDUCATION |

Les effectifs de l'école primaires pour cette année scolaire

Cette année, **238 élèves** ont fait leur rentrée, répartis dans **10 classes** composées comme suit :

En baisse de 15 % par rapport à 2023

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS /GS	25
PS/MS/GS	25
PS/MS	25
GS/CE1	22
CP/CE1	22
CP/CE1	22
CE2	24
CE2/CM1	23
CM1/CM2	25
CM1/CM2	25

| ÉDUCATION |

Voyage scolaire à Paris

Les CM2 sont partis en classe découverte à Paris, du lundi 2 au mercredi 4 septembre, grâce au dispositif « Ma classe aux Jeux », mis en place par l'Education Nationale.

Au programme, assister à 2 matchs de volleyball assis aux Jeux Paralympiques, vivre une croisière en bateau mouche sur la Seine, visiter le Sénat, l'opéra Garnier et le Musée des Arts et Métiers, découvrir Montmartre et voir la vasque aux Tuileries. Tous les enfants sont rentrés ravis ! Et merci tout particulièrement aux parents accompagnateurs pour la réussite de ce séjour !



Nécrologie

Cet automne 2024, **Catherine Saxod** s'en est allée, âgée seulement de 65 ans, après plusieurs mois de lutte contre un cancer.

Elle avait été nommée **institutrice en maternelle à Chevrier en 1983** et y est restée pendant 13 ans, puis à Vulbens, jusqu'à sa retraite en 2016. Pour nous, parents et jeunes enfants, elle restera une maîtresse comme tout le monde en rêve pour faire ses premiers pas à l'école: gaie, douce et patiente, sachant captiver l'attention des bambins.

À la fois musicienne et conteuse, elle avait toujours sa guitare à portée de main. C'était une personne simple et attachante, impliquée dans la vie locale. Fraîchement retraitée, depuis son village de Cernex, elle venait toutes les semaines à Chevrier et à Vulbens pour animer bénévolement les petites chorales des élèves pour les spectacles de Noël et de fin d'année scolaire.

Elle laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.



| ASSOCIATIONS |

Les news de l'APE du Lynx

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de notre commune a récemment renouvelé son bureau. Voici l'équipe qui portera nos projets cette année :

- **Présidente** : Émilie MARCHAND
- **Vice-présidente** : Laura LE
- **Trésorière** : Fabienne FONTAINE
- **Vice-trésorière** : Amélie LEBAILLY
- **Secrétaire** : Sarah COLLION

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre première manifestation de l'année se déroulera lors du marché de Noël, **le samedi 7 décembre**. Nous y tiendrons un stand gourmand, rempli de délicieuses spécialités de saison. Vous pourrez y déguster vin chaud, crêpes sucrées, chocolat chaud, jus de pomme, bonbons... nous proposons également une précommande de fondue et raclette à emporter, une belle occasion de réchauffer vos soirées d'hiver.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour d'autres moments festifs et conviviaux, tels que notre traditionnel carnaval, la joyeuse chasse aux œufs de Pâques, un super loto enfant et bien sûr, notre fête de l'école pour clôturer l'année scolaire en beauté ! L'APE est là pour soutenir l'école et créer du lien entre les familles. Nous comptons sur votre présence et votre participation à ces événements !



| TRAVAUX |

Travaux de voirie et marquage au sol

Comme chaque année, la commune poursuit ses efforts pour maintenir et améliorer l'état de la voirie. Récemment, des travaux d'entretien ont été réalisés, notamment sur la traversée du village et le long de la RD1206. Ces interventions incluent :

- **Réfection de la chaussée, point à temps**
- **Marquage au sol, permettant une meilleure visibilité des passages piétons et des voies de circulation**



| TRAVAUX |

Inauguration de l'extension du restaurant scolaire

Nous avons récemment inauguré l'extension du restaurant scolaire, un projet essentiel pour répondre aux besoins de notre commune.

Grâce aux financements de l'État et du Département de la Haute-Savoie, ainsi qu'au travail de l'architecte, des entreprises locales et des équipes municipales, cet espace modernisé est enfin opérationnel.

Cette extension permet :

- d'accueillir davantage d'élèves,
- d'améliorer les conditions de service,
- de proposer des repas de qualité,
- d'assurer un confort optimal avec une salle climatisée.

Nous sommes fiers de ce nouvel équipement qui contribuera au bien-être de nos enfants.



Un ruban noir pour une voie verte

Depuis début septembre la voie douce qui relie Vulbens à Valleiry en passant par le collège du Vuache est ouverte !

D'une longueur de 1,4 Km, ce ruban noir permet à tout un chacun de circuler entre nos deux communes en modes doux de manière sécurisée.

Malgré les conditions pluvieuses qui ont émaillé le déroulement du chantier les délais ont été tenus.

Pour rappel **les travaux avaient commencé le 11 mars** et se sont déroulés sans nuisances pour les automobilistes grâce à une déviation provisoire durant la construction du passage sous voie qui traverse la route départementale.

Le coût total de l'opération s'élève à 1,879 million d'euros, financé à 80 % par des subventions (voir encart).

L'aboutissement de ce projet repose sur une coopération exemplaire entre les parties prenantes. L'acquisition des terrains, finalisée à l'été 2023, témoigne de la bonne volonté des propriétaires fonciers, dont l'engagement a été essentiel.

Prochainement, des arbres seront plantés, et l'éclairage de la voie est prévu pour l'année prochaine, d'ores et déjà une aire de pique-nique est aménagée, apportant ainsi une touche de convivialité à cet espace.

Ce projet, bien plus qu'une infrastructure isolée, représente la première pierre d'un ambitieux schéma de mobilité durable reliant entre elles les communes du Vuache.



VOIE DOUCE ENTRE VULBENS ET VALLEIRY

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAÎTRE D'ŒUVRE



SUBVENTIONS

État	553 253	29,44%
Département de la Haute-Savoie	460 000	24,48%
Région Auvergne Rhône-Alpes	250 000	13,30%
Autres Communes	240 000	12,76%
Autofinancement Vulbens	372 697	20,00%



TOTAL COÛT OPÉRATION : 1 879 030 € HT
DONT TOTAL DES SUBVENTIONS : 1 503 253 € HT (80%)

LOT	ENTREPRISE	ADRESSE
Travaux	Groupement EIFFAGE, BORTOLUZZI, CECCON & GRUAZ	590 Rue du Quarre 74800 AMANCY
Coordinateur SPS	Cabinet BERARD	9, Chemin des Rosays 74330 LA BALME DE SILLINGY
Géotechnique	EQUATERRE TP	6, Rue de l'Euro - Meythet 74960 ANNECY
Topographie	Cabinet BARTHELEMY-BLANC	12, Rue des hautains 01630 SAINT GENIS POUILLY

Grand Format

Réunions de quartier 2024

Nous vous remercions pour votre forte participation aux réunions de quartier. Ces moments d'échange nous permettent de mieux comprendre vos préoccupations et vos attentes afin de travailler ensemble pour améliorer notre cadre de vie.

Nous avons résumé les remarques que vous avez partagées, ainsi que les actions que nous prévoyons de mettre en place.

Nous restons à votre écoute et continuerons à vous tenir informés de l'évolution des projets.

Circulation et Signalisation

FOCUS SUR...

Lors des différentes réunions de quartier, la question de la vitesse excessive et des incivilités sur la route a été un sujet de préoccupation majeur. Ces problématiques ont été soulevées par de nombreux habitants et nous les prenons très au sérieux.

Des mesures concrètes ont déjà été mises en place dans certains quartiers pour répondre à ces enjeux.

Par exemple, des aménagements comme l'installation de passages surélevés, le rétrécissement de voirie avec la mise en place de bordures, l'abaissement de la vitesse, et le renforcement des contrôles de la police municipale. Toutefois, la réflexion ne s'arrête pas là.

Une étude approfondie sur la circulation dans la commune est actuellement en cours. Celle-ci vise à évaluer comment véhicules, vélos et piétons peuvent coexister en toute sécurité. Pour cela, différents tests seront effectués dans les prochains mois, notamment l'instauration de sens uniques, la possible installation de feux tricolores et d'autres dispositifs de régulation.

Ces initiatives permettront d'identifier les solutions les plus adaptées pour améliorer la sécurité et fluidifier la circulation sur l'ensemble de la commune.



CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
La vitesse excessive au rond-point du Centre Ecla rend difficile la traversée au passage piéton.	Suite à l'aménagement de l'arrêt de la Ligne N des TPG, la zone continuera son développement avec l'arrivée prochaine de nouveaux commerces. Nous profiterons de cette opportunité pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.
Sur le Chemin de la Fontaine, des véhicules stationnent sur la piste cyclable.	Le chemin de la Fontaine est une zone de rencontre à 20 km/h où les piétons sont prioritaires. Des contrôles de vitesse par la police municipale seront effectués sur le Chemin de la Fontaine, comme sur le reste de la commune.
Un nombre excessif de camions de livraison et de chantier circulent à grande vitesse sur les routes communales.	Le problème des camions de livraison et de chantier sur les routes communales est connu par la gendarmerie et la police municipale. De nombreux contrôles sont effectués. Un schéma de circulation global est en cours d'élaboration et sera testé prochainement : son ambition est de rediriger les flux vers les routes départementales et éviter les raccourcis.
Manque de visibilité en sortie du lotissement sur la route de Raclaz pour mieux voir les véhicules arrivant de Dingy.	Le miroir sera installé à la sortie du lotissement sur la route de Raclaz.
Le revêtement du Chemin de la Branche doit être rénové.	Le Chemin de la Branche est pour partie privé. La réfection de la partie publique est à prévoir dans le plan pluriannuel d'investissement en concertation avec les privés afin de faire l'ensemble en une seule fois. Pour rappel, un budget annuel est alloué pour la rénovation des routes, afin de maintenir et d'améliorer l'infrastructure routière de la commune.
L'éclairage public du Chemin de la Luche est hors service depuis 10 jours.	Le problème de l'éclairage public du Chemin de la Luche a été résolu, il fonctionne de nouveau. N'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de dysfonctionnement.
Il est nécessaire d'améliorer la signalisation pour les cyclistes de la Via Rhôna.	La signalisation de la Via Rhôna sera revue par la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre de la prolongation des voies.
Renforcement de la sécurité à l'entrée du village, côté Bellegarde.	Une étude est en cours pour l'aménagement de ce secteur, incluant potentiellement l'installation de feux intelligents ou de plateau surélevé. Cela permettra de réduire la vitesse et de sécuriser les modes doux et cela permettra également aux habitants des Templiers de rejoindre la nouvelle piste cyclable en toute sécurité.
RD 1206 : quel est le plan pour réduire la vitesse ?	La RD 1206 est un axe très fréquenté, géré par le Département de la Haute-Savoie et qui doit être adapté au gabarit « convoi exceptionnel ». Nous travaillons avec le Département à améliorer la sécurité de cette route. Ainsi plusieurs mesures ont déjà été mises en place, telles que le marquage et l'éclairage des passages piétons, des contrôles de vitesse et la création de plateau surélevé. Nous continuerons dans ce sens, et des études sont en cours pour identifier toutes les solutions possibles en tenant compte des contraintes.
Il est nécessaire de prévoir une signalisation sur la piste cyclable reliant Vulbens à Valleiry.	La signalisation a été mise en place.

Gestion des déchets

CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
Des poubelles sont manquantes le long de l'itinéraire de la Via Rhôna.	Des poubelles seront installées le long de l'itinéraire de la Via Rhôna, ainsi que des distributeurs de sacs à déjections canines.
Améliorer la communication concernant les poubelles, en particulier au sujet de la suppression des bacs à roulettes.	La Communauté de Communes a communiqué dans son magazine et a distribué des flyers dans les boîtes aux lettres. De plus, la commune a relayé cette information dans son bulletin municipal.
Incivilités liées aux déchets : des encombrants sont déposés à proximité des conteneurs d'ordures ménagères ou abandonnés dans les jardins en bordure de route.	Un projet d'installation de caméras de vidéosurveillance est prévu, et l'un des objectifs de cette initiative est entre autre, de prévenir ce genre de problème lié aux incivilités et aux dépôts d'encombrants.
Depuis la suppression des bacs à roulettes, les poubelles sont devenues trop éloignées pour certains habitants.	Les emplacements des nouvelles poubelles sont actuellement en phase de test par la Communauté de Communes. N'hésitez pas à faire remonter vos observations à la CCG si vous estimez que certains emplacements ne sont pas adéquats. Contact service déchets : 04 50 95 92 60 – sdechets@cc-genevois.fr



Aménagement de la Commune

FOCUS SUR...

Deux secteurs stratégiques de Vulbens sont actuellement à l'étude sous périmètre d'étude pour préparer le futur de notre commune : le secteur du Centre Ecla et celui de l'École. Ces zones, situées au cœur du village, représentent des enjeux majeurs pour le Vulbens de demain. Leur développement nécessite une réflexion approfondie pour répondre aux besoins grandissants en termes de circulation, d'infrastructures et de services. Le tout en respectant les réglementations et notamment la loi ZAN (zéro artificialisation nette).

L'objectif est de repenser ces espaces pour assurer une continuité fluide entre les écoles, les commerces, et les futurs aménagements structurants qui viendront renforcer le dynamisme de notre commune.

La municipalité est accompagnée de professionnels dans cette réflexion afin d'assurer un développement cohérent et durable de ces secteurs. Ce travail d'étude et de planification conduira certainement à une évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
Quels projets sont envisagés pour l'ancien site Alfa Laval ?	Le site relève du domaine privé et n'appartient pas à la commune. Cependant, ce secteur fait partie de la zone actuellement à l'étude et est contraint par une OAP (Opération d'Aménagement Programmé).
Des investissements sont-ils prévus pour améliorer la gestion des eaux pluviales ?	Le volet eaux pluviales est traité pour chaque autorisation d'urbanisme avec une application du schéma directeur des eaux pluviales.
Quand le PLU sera-t-il modifié ?	Il faudra le mettre en compatibilité avec le PLH (Plan Local de l'Habitat) au cours du prochain mandat.



Vivre ensemble

CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
Le bruit excessif généré par les personnes quittant la Guinguette, en particulier celles qui rentrent chez elles en passant par les immeubles, est problématique.	Dans le cadre de l'aménagement global des futurs jardins partagés, il est envisagé de créer un chemin longeant les Ateliers municipaux. Il permettrait d'éviter de passer par les immeubles. Les associations seront également vigilantes pour sensibiliser les usagers à ce sujet.
Le bruit des personnes jetant leurs verres au point de tri tard le soir et tôt le matin est problématique.	Le respect des règles de vie est important. Nous allons faire des communications pour rappeler les bonnes pratiques « du bien vivre ensemble ».
La problématique des chiens non tenus en laisse pose des risques pour la sécurité des piétons et des autres animaux.	Un rappel : les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils se trouvent sur des voies et lieux publics.



Sécurité

CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
Quand la vidéoprotection sera-t-elle installée, et est-elle vraiment nécessaire ?	La gendarmerie nationale a proposé un plan de vidéoprotection à l'échelle de la commune et complémentaire des communes avoisinantes. Le Conseil Municipal a approuvé le projet et attend le retour de financements possibles afin d'aller de l'avant.



Impôts

CE QUE VOUS AVEZ SIGNALÉ	CE QUE NOUS FAISONS
La taxe foncière a fortement augmenté.	L'état revalorise chaque année les valeurs locatives servant de base de calcul pour base foncière. La revalorisation des bases a été de 14.4 % les trois dernières années ce qui explique l'augmentation. La commune quant à elle a augmenté les taux de 7 % afin de pouvoir poursuivre les investissements structurants de la collectivité. Ce sera la seule augmentation du mandat.



Agenda



GRAINE DE CIRQUE – CIE LA BULLE D'ART ET ÉCOLE DE CIRQUE DU VUACHE
SAMEDI 30 NOVEMBRE – 20H30 | TOUT PUBLIC / ART DU CIRQUE | L'ÉTINCELLE – VULBENS

La cie vous invite à explorer les coulisses de la création circassienne avec un stage. Cette journée offre l'occasion de découvrir ou de perfectionner différentes techniques de cirque et de participer à une création collective. Elle se clôture par la présentation au public de cette création, offrant ainsi une expérience artistique spontanée et éphémère.



RE – CIE DU FIL À RETORDRE – VENDREDI 13 DÉCEMBRE – 20H30 | TOUT PUBLIC | L'ÉTINCELLE – VULBENS

Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicier. Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicier. MONSIEUR MARTIN VA ACHETER UNE NOIX DE COCO CHEZ L'ÉPICIER.



L'ÉTRANGE BIBLIOTHÈQUE OCTARINE – CIE DU FIL À RETORDRE
VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 JANVIER

8 ANS ET PLUS | L'ÉTINCELLE – VULBENS
L'Étrange Bibliothèque Octarine se situe entre une exposition et un jeu d'énigmes. L'objectif des participants est de résoudre chaque mystère associé à un livre, afin de renvoyer les personnages dans leurs histoires.



EDMOND – THÉÂTRE DU TORRENT ANNEMASSE – SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 JANVIER, 10 ANS ET + | L'ÉTINCELLE – VULBENS

Le talentueux Alexis Michalik fait vivre, à cent à l'heure, des personnages hauts en couleur dans une flamboyante course contre la montre ! Amour, jalousie, coups de théâtre et héroïsme pour raconter les affres du manque d'inspiration et le chemin inattendu vers la gloire.



ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
MARDI 28 JANVIER – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS

Welcome to the USA ! Écrit en 1938, l'Adagio pour cordes de Barber est l'une des musiques américaines les plus populaires du vingtième siècle.

Évènements

7 ET 8 DÉCEMBRE
Marché de Noël

DU 6 AU 12 JANVIER
Broyage sapin

18 JANVIER
Vœux du Maire

15 FÉVRIER
Carnaval

MARS
Journée(s) de l'environnement



Saison 2024 – 2025



+ D'INFORMATIONS
ET BILLETTERIE SUR
www.mjcvuache.com

Infos

PERMANENCE MAIRIE

Permanence du Maire les samedis 7 et 14 décembre, le 11 et 18 janvier et le 8 et 15 février. Le matin sur rendez-vous.

PERMANENCE URBANISME

Permanence de votre élue de l'urbanisme, M^{me} RUAZ Jacqueline : les samedis 7 et 14 décembre, le 11 et 18 janvier et le 8 et 15 février
Les consultations des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc...) se feront uniquement sur rendez-vous les vendredis matin de 8h30 à 12h30.

Merci d'envoyer votre demande écrite sur urbanisme@vulbens.fr ou par courrier en précisant le numéro du dossier à consulter et votre identité.

Les pièces qui peuvent être consultées sont les suivantes :

- le formulaire de demande ;
- les pièces jointes ;
- le plan de façades ;
- le plan de masse ;
- les plans intérieurs dans la mesure où ces plans sont nécessaires au calcul de la surface ;
- les avis recueillis au cours de l'instruction ;
- l'arrêté accordant le permis de construire.

TÉLÉ ALERTE

La commune s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à informer dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune.

C'est un service gratuit de diffusion de messages d'information par téléphone (SMS et/ou appel vocal) en cas d'événements.



Inscription sur internet ou par la fiche papier
disponible en Mairie

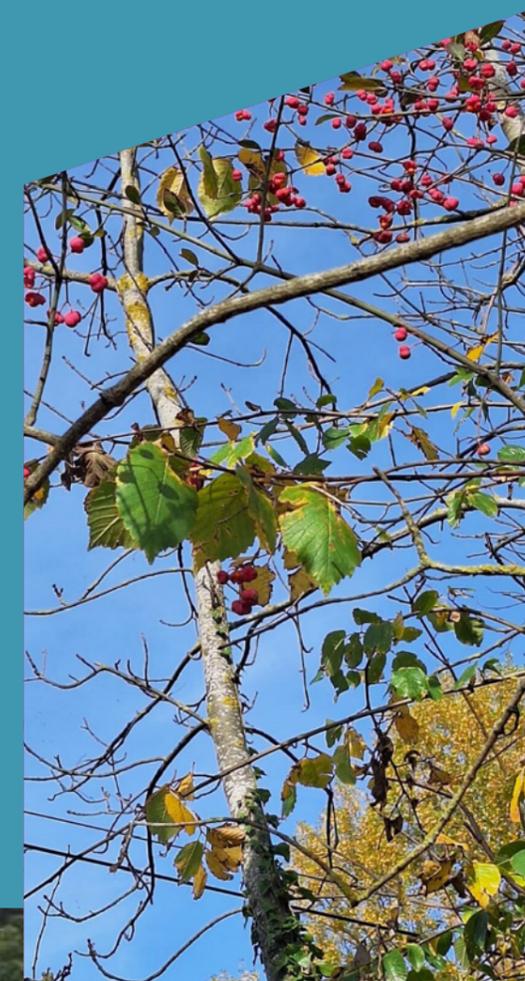
vulbens.fr/telealerte

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE :
Mardi : 8h – 12h et 13h – 16h30
Jeudi : 14h – 18h30
Vendredi : 9h – 12h

CONDITIONS DE RÉCUPÉRATION :
Lors de la récupération de colis ou de courriers recommandés, veuillez présenter une pièce d'identité ORIGINALE telle que la carte d'identité, le passeport ou le permis de conduire.

PROCURATIONS :
Pour les procurations, veuillez apporter les deux pièces d'identité nécessaires : celle du destinataire et celle du mandataire.
Attention, le destinataire doit remplir la procuration au dos de l'avis de passage.





VULBENS

Pays du Vuache

www.vulbens.fr



Infos pratiques



MAIRIE

1, rue François Buloz | 74520 VULBENS

Tél : 04 50 04 35 77 | contact@vulbens.fr
www.vulbens.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 7h30 – 17h
- Jeudi : 14h – 19h
- Vendredi : 9h – 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h – 12h / 13h – 16h30
- Jeudi : 14h – 18h30
- Vendredi : 9h – 12h

Tél : 3631

POLICE PLURICOMMUNALE DU VUACHE

7, chemin de la Cure | 74520 VULBENS

police@sipvuache.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA CCG

Tél : 04 50 95 99 60

eau-assainissement@cc-genevois.fr

PROXIGEM

Transport public à la demande au **0800 04 74 00**
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

8, chemin de la Fruitière | 74520 VULBENS

Tél : 04 50 04 86 45

DÉCHETTERIE DE VULBENS

Fermée le jeudi matin – Tél : 06 27 82 12 78

ÉTÉ de mars à octobre

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Jeudi : 14h – 18h
- Samedi : 9h – 18h

HIVER de novembre à février

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Jeudi : 14h – 17h30
- Samedi : 9h – 17h30

NUMÉROS D'URGENCE

15 – SAMU ou SMUR

(urgences médicales : malaise, intoxication...)

17 – GENDARMERIE

18 – POMPIERS

(urgences généralisées)

04 72 11 69 11 – CENTRE ANTIPOISON